



RAPPORTS

Rapport d'orientation budgétaire (ROB) 2026

Seule certitude, : la collectivité devra cette année encore composer avec des dépenses obligatoires en hausse, notamment au niveau du social, sans compensation financière suffisante de l'État. Des économies seront donc nécessaires mais la collectivité ne renonce à aucun de ses engagements et souhaite préserver un haut niveau d'investissement : 130,7 M€ en 2026.

Ainsi dans un contexte toujours plus contraint, le Conseil départemental s'attache à rester le pôle de stabilité et d'équilibre pour les habitants et les territoires gardois.

1 documents

Publié le 28/11/2025 -





Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76